

# DIALANGUE

Volume 1

Avril 1990

## BULLETIN DE LINGUISTIQUE

Module des lettres / Maîtrise en linguistique  
Université du Québec à Chicoutimi

---

*«[...] En ce qui concerne la langue, toutefois, nous possédons quelques certitudes. La première, dans l'ordre politique, c'est que la question de la langue est inflammable. La deuxième, c'est que qui perd sa langue perd son âme [...] La troisième, c'est que la langue doit être vue. Quand on ne voit plus sa langue, on cesse de la parler. Une ville saute d'abord aux yeux. Le problème de l'affichage est révélateur, c'est le cas de le dire. La quatrième, c'est que la langue doit être portée dans le coeur de ceux qui la parlent.»*

Jean-Paul Desbiens,  
«Sur le bout de la langue»,  
La Presse (Montréal), 22 octobre 1986.

## SOMMAIRE

- Les orientations de recherche des professeurs de linguistique de l'Université du Québec à Chicoutimi
  - Synthèse des mémoires de maîtrise
  - Mémoires et travaux de 1<sup>er</sup> cycle
  - La situation du français à l'Université du Québec à Chicoutimi et dans la région
  - Comptes rendus d'ouvrages récents
-

## LES MODALITÉS APPRÉCIATIVES

*Josée Simard*

### Énonciation et modalisation

La modalisation se situe dans une partie de la linguistique appelée l'analyse du discours. Dans cette perspective, chaque énoncé est pris en charge par le locuteur qui met en marche l'activité linguistique par laquelle il s'approprie le système de la langue à des fins de communication. C'est pourquoi il devient intéressant de voir comment le sujet énonciateur utilisera les modalités appréciatives pour communiquer.

Pour bien définir ce qu'est une modalisation, j'emploierai les termes d'Antoine Culioli. Selon ce dernier, "la modalisation est une opération relative à la manière dont le sujet énonciateur prend en charge un énoncé qu'il situe par rapport au co-énonciateur et à la situation de communication." Plus simplement, c'est une trace de l'attitude que prend l'énonciateur vis-à-vis de son énoncé.

Il existe environ quatre types de modalité énonciative. Tout d'abord la modalité assertive qui est en quelque sorte une affirmation. Ex.: **Il y a soixante minutes dans une heure.** En général, ce type de modalité peut se valider sur l'axe du vrai ou du faux. Vient ensuite la modalité du non-certain qui se caractérise par la présence de mots-clés tels "possible" ou "probable" à l'intérieur de l'énoncé. Ex: **Il est probable qu'elle vienne.** La modalité intersubjective quant à elle représente les rapports de pouvoir qui peuvent s'établir entre l'énonciateur et le co-énonciateur. C'est le cas par exemple des énoncés dont le verbe est utilisé à la forme impérative. Finalement, vient la modalité appréciative qui vise la qualification de la relation prédicative. Elle correspond à un jugement de valeur dont les critères dépendent uniquement du sujet énonciateur. Ex: **Je trouve extraordinaires les événements survenus hier en fin de soirée.**

Notons qu'il y a deux types de modalités appréciatives: le type quantitatif qui est l'évaluation de la relation prédicative par rapport à une échelle de valeurs et le type qualificatif qui dépend uniquement du sujet énonciateur.

### Corpus et analyse

Dans un corpus recueilli par un groupe d'étudiantes en linguistique de l'UQAC pendant l'été 89, dix textes ont été choisis au hasard pour fin d'analyse. Ce corpus était constitué de productions écrites par des élèves du secondaire. Parmi ces textes, cinq étaient du type "reportage" et cinq autres du type "lettre à un(e) ami(e)".

Les objectifs visés étaient de voir si la modalité appréciative était favorisée par rapport aux autres types de modalités, de constater si l'étudiant modalisait plus fréquemment le sujet, le verbe ou l'objet et de vérifier avec quel acte de langage l'étudiant modalisait le plus souvent.

Les résultats ont été les suivants. Tout d'abord, nous aurions pu croire que le reportage, exigeant de l'objectivité, aurait comporté moins de modalités appréciatives que la lettre. Pourtant, les résultats ont été tout à fait contraires à ceux attendus puisque nous avons retrouvé cinquante et une modalités appréciatives pour le reportage par rapport à trente dans la lettre. Par contre, sur le nombre de modalités appréciatives retrouvées dans le reportage, douze sont du type quantitatif et trente-neuf modalités sont proprement qualitatives.

Voici quelques exemples de modalités appréciatives du type quantitatif:

Ex.: **Beaucoup** de gens en parlent encore et craignent de nouvelles secousses.

Ex.: **La majorité** des gens a été secouée par ce tremblement de terre.

Ex.: **De nombreux** dégâts ont été constatés dans la région.

L'intensité des modalités appréciatives qualitatives utilisées n'est pas à négliger. Écrivant au sujet d'un tremblement de terre, les élèves qualifient cet événement le plus fréquemment "d'horrible", "d'affreux", "d'extraordinaire" et de "terrible", et ce aussi bien dans la lettre que dans le reportage.

Il n'a pas été difficile de constater que les étudiants, lorsqu'ils évaluent, le font à travers l'acte de langage constatatif c'est-à-dire à l'intérieur de phrases déclaratives. On retrouve cet acte de langage combiné avec la modalité appréciative dans 92% des cas.

Sur vingt-quatre possibilités, les étudiants modalisent l'objet à 50% dans la lettre plutôt que le sujet (25%) ou le verbe (25%). Pour ce qui est du reportage, nous retrouvons 51% des modalités appréciatives attribuées à l'objet, 36% au sujet et 13% attribuées au verbe.